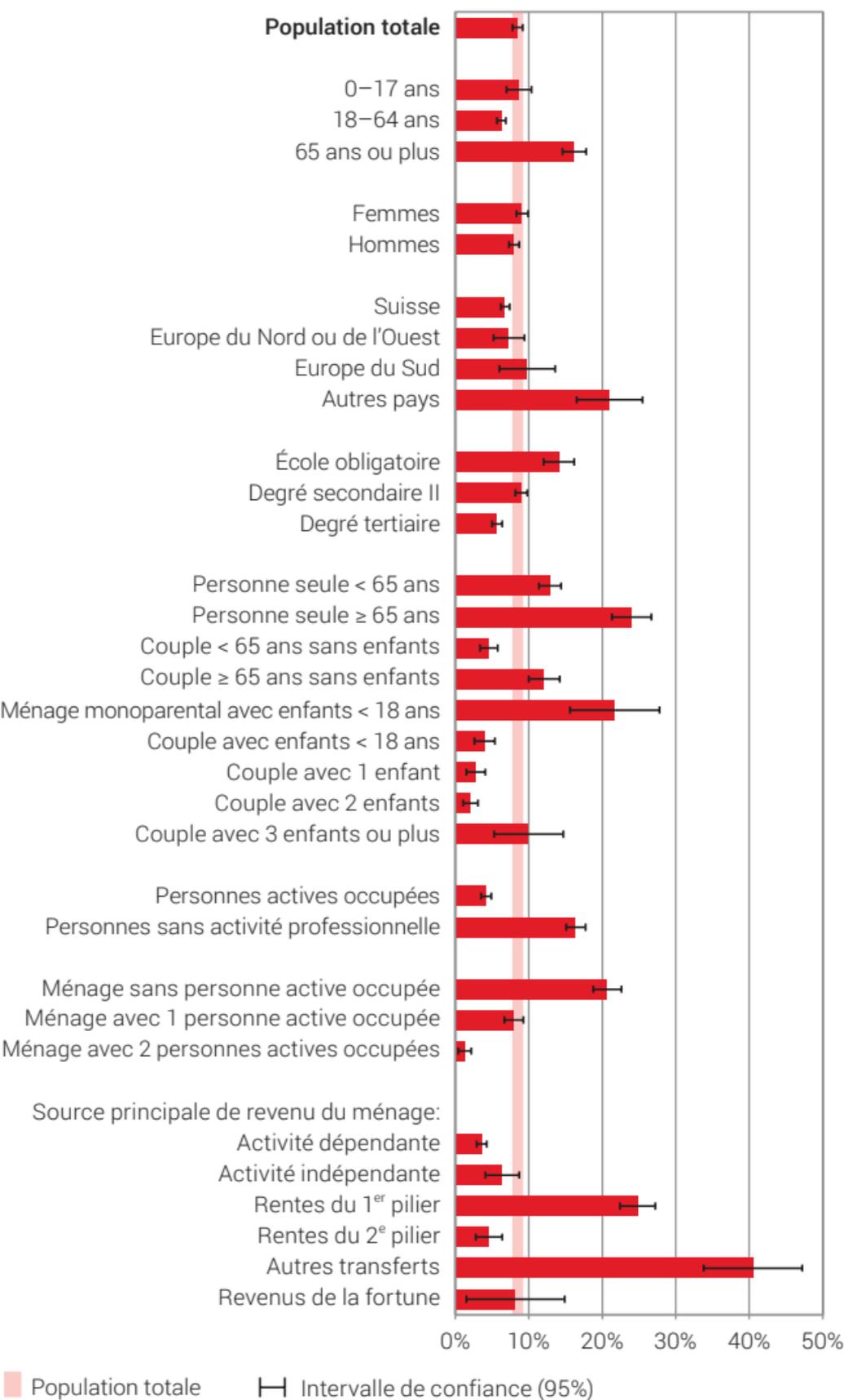


# Taux de pauvreté, en 2020

Selon différentes caractéristiques



La période de référence des revenus SILC 2020 concerne l'année 2019, donc avant la pandémie de COVID-19.

Le taux de pauvreté est calculé sur la base du revenu, indépendamment de la fortune éventuelle. Les variables portant sur la formation et le marché du travail ne sont relevées que pour les personnes de 18 ans ou plus. Sont considérées comme des enfants les personnes âgées de moins de 25 ans qui vivent avec leur père et /ou leur mère.